



PROJET ASSOCIATIF

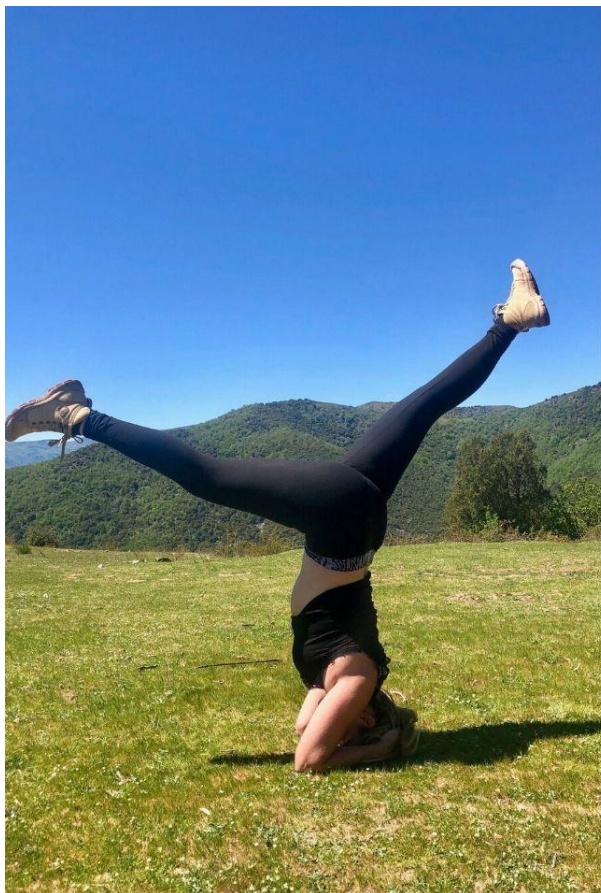
Le foyer rural de Pourchresses – Villefort est une association loi 1901 qui adhère à la Fédération Départementale des foyers ruraux de la Lozère. Il participe activement à la vie locale depuis de nombreuses années et évolue en fonction des besoins des habitants auxquels il souhaite répondre. Sa priorité est d'optimiser l'accès aux manifestations, activités sportives et culturelles au plus grand nombre autour de valeurs d'éducation populaire

Sommaire

PRÉSENTATION	3
Frise historique	4
Un territoire d'action étendu	5
Statuts et missions	6
Fonctionnement de la gouvernance	6
NOS PARTENAIRES.....	7
Partenaires financiers.....	7
Partenaires des actions et manifestations	7
Zoom sur la CCSS de la Lozère, un partenaire privilégié	8
UNE LIGNE DE CONDUITE EN ADEQUATION AVEC LES STATUTS ET L'ETHIQUE DE L'ASSOCIATION.....	9
L'utilité sociale de la structure	9
Des valeurs défendues par les administrateurs de l'association	10
Nos domaines d'activités définis.....	10
LES AXES STRATEGIQUES A METTRE EN ŒUVRE POUR S'INSCRIRE DANS L'AVENIR.....	11
L'ÉVALUATION	12

Créé fin décembre 1984, sous l'impulsion de quelques habitants de Pourcharesses sous le nom "les Brugias", l'association est devenue foyer rural de Pourcharesses puis foyer rural de Pourcharesses - Villefort.

Le foyer rural est aujourd'hui une association au service de son territoire qui rayonne sur un bassin de vie qui compte plus de 2200 habitants. Il est reconnu par les habitants, les collectivités, les institutions locales et départementales comme un acteur associatif dynamique qui offre un panel varié d'activités. Il soutient notamment la politique jeunesse de la communauté de communes Mont-Lozère qui en a la compétence.



Frise historique

1984 : Création

Créé fin décembre 1984, sous l'impulsion de quelques habitants de Pourcharesses, l'association porte le nom de "Brugias" (les bruyères en Occitan) et a pour vocation l'animation locale: permettre aux habitants de Pourcharesses, commune constituée de 7 hameaux répartis sur 3 vallées (2700 ha), de se retrouver à l'occasion d'animations festives organisées successivement dans les différents villages. Les premiers statuts déclinent le développement d'actions sportives et socioculturelles, ainsi cette structure offre un cadre d'échanges et d'activités pour ce territoire, en favorisant le lien social.

1995 : Adhésion à la fédération des foyers ruraux

L'association adhère à la fédération départementale des foyers ruraux de la Lozère. De nombreuses activités sont proposées: danse pour les enfants, gym adultes, stages de théâtre, rencontres autour de contes et animations festives qui ne s'organisent plus uniquement sur Pourcharesses mais principalement sur Villefort. Elles s'adressent désormais à l'ensemble de la population du bassin de vie. Elle est également le support d'un raid sportif annuel en équipe, financé par EDF et organisé par la base de plein air Grandeur Nature. Son objectif principal est de créer du lien intergénérationnel et de proposer des activités pour les jeunes.

2001 à 2009 : Changement de nom et agrément de la CCSS

2001 : Agrément association de jeunesse et d'éducation populaire

2007 : Association reconnue d'intérêt général au vu de son caractère familial et culturel

2008: Agrément d'un groupe sportif

2009 : L'association « les brugias» valide son changement de nom et devient : foyer rural de Pourcharesses et procède à la réactualisation des statuts. La structure obtient l'agrément Espace de Vie Sociale (EVS) auprès de la CCSS de la Lozère, ce qui lui a permis de revoir ses objectifs en interrogeant les envies et besoins des usagers. L'objectif est de renforcer son offre dans les domaines sportifs et culturels et d'instaurer une dynamique intergénérationnelle sur son territoire.

Depuis 2010 : En route vers une professionnalisation

2010 : Embauche d'une salariée 10h par semaine grâce au financement de la CCSS dans le cadre de l'EVS

2018 : Afin de s'adapter à son évolution et prendre en compte le nombre important d'adhérents du bassin de vie de Villefort, le foyer rural prend le nom de Pourcharesses-Villefort

Le foyer rural obtient un financement qui lui permet d'augmenter le temps de travail de la salariée à 28h hebdomadaire. Un dispositif local d'accompagnement assiste les membres de l'association et la salariée dans la professionnalisation de la structure (mise en place d'outils de gestion et de suivi de projets). Le conseil d'administration est élargi et des commissions sont mises en place.

2019 : Rédaction du projet associatif et renouvellement de la convention Espace de Vie Sociale avec la CCSS pour 4 ans

Un territoire d'action étendu

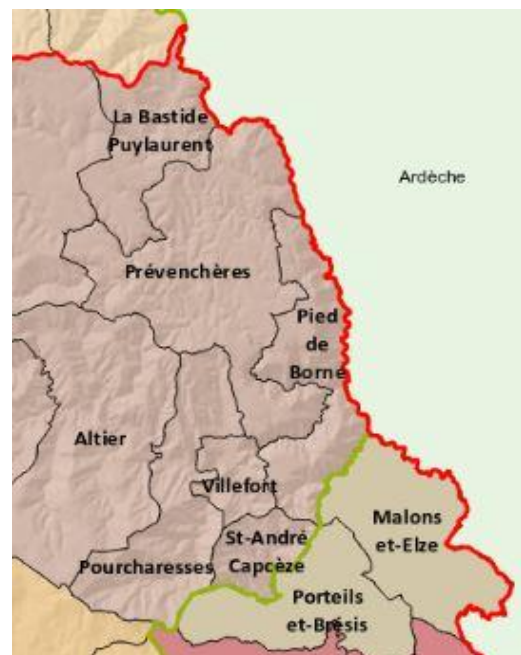
Selon l'INSEE, « les bassins de vie sont définis comme des plus petits territoires au sein desquels les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. C'est dans ces contours que s'organise une grande partie du quotidien des habitants ». Ces derniers sont tournés vers les activités et équipements situés sur Villefort. La construction d'une salle de spectacle et d'une halle des sports participent à l'attractivité du territoire et répondent aux enjeux de développement de cette partie géographique.

Carte du territoire d'action

Population légale INSEE 2014

Altier :	219
La Bastide Puylaurent :	176
Malons et Elzes :	123
Pied de Borne :	220
Ponteils et Bresis :	359
Pourcharesses :	116
Prévenchères :	271
Saint André Capcèze :	172
Villefort :	603

Population totale du territoire d'action : **2259 habitants**



Considérant que le territoire d'action est relativement enclavé, le foyer rural de Pourcharesses - Villefort tient à faciliter l'accès pour ses adhérents et non adhérents à des activités variées, dans les domaines culturel, sportif et relationnel. Ainsi, il organise la plupart de ses activités et manifestations sur la commune de Villefort qui met gracieusement à disposition ses salles pour les manifestations et activités de l'association. La commune de Pourcharesses ne dispose pas d'équipements adaptés à l'accueil du public (hormis le château de Castanet dont l'ouverture est soumise aux contraintes des saisons). Néanmoins, elle octroie gratuitement une salle que le foyer exploite pour l'organisation de réunions et quelques activités ponctuelles. Un rapprochement historique entre les deux communes existe. Aussi, en 2018, le foyer rural a statué sur son changement de nom afin de répondre à cette réalité en accolant Villefort à Pourcharesses.

Statuts et missions

Association d'éducation populaire, le foyer rural de Pourcharesses - Villefort a pour vocation de créer du lien social et de répondre aux besoins des habitants. Il propose des activités variées, à prix abordables et ouvertes à tous : sportives, culturelles, enfance-jeunesse, environnementales, inter-générationnelles. La sensibilisation et la découverte de l'environnement font parties de ses priorités.

L'association a pour **objet** de : « *développer la vie en société et favoriser toute initiative collective visant à créer des liens avec des personnes. Ses activités sont de nature à associer en fonction de leurs préoccupations tous publics et en particulier les jeunes. Il encourage l'innovation, l'éducation des personnes et les actions d'éveil au développement rural en mettant à disposition de la population un centre de rassemblement des informations pouvant devenir un véritable centre de ressource et de réflexion* » (extrait des statuts du foyer rural).

Missions	Agréments
<p>« 1 – de susciter et de promouvoir, d'exercer et de développer : 1-1 les activités de temps libre (récréatives, culturelles, sportives...) 1-2 les activités concernant la vie locale de son territoire 2- de renforcer la solidarité morale des habitants, l'esprit de compréhension mutuelle et d'entraide. Il est habilité à acquérir (ou louer) les terrains, locaux, installations et matériels nécessaires à sa mission et son fonctionnement. 2-1 de favoriser les activités liées à l'environnement 2-2 de favoriser les actions inter associatives en vue de développer du lien social 2-3 de fédérer des associations locales»</p>	<p><i>L'association dispose de différents agréments :</i></p> <ul style="list-style-type: none">• <i>Agrément association de jeunesse et d'éducation populaire (Arrêté n°48.01.134 du 15 janvier 2001)</i>• <i>Agrément d'un groupe sportif dénommé Les Brugias foyer rural de Pourcharesses (Arrêté n°2008-019 du 30 janvier 2008 sous le n° S.08.316)</i>• <i>Association reconnue d'intérêt général au vu de son caractère familial et culturel (courrier du 05/12/2007 de la Direction Générale des Impôts). Par conséquent, la structure peut prétendre à percevoir des dons qui donnent lieu à des réductions d'impôt de 66% voire 75% au titre de l'ISF dans la limite des plafonds</i>

Ses domaines d'activités se sont étendus en fonction de la sensibilité des administrateurs et en réponse aux attentes et besoins des habitants. Le foyer rural privilégie les partenariats afin de mutualiser les réseaux et les moyens. Il cherche à venir en complémentarité des associations et autres acteurs présents sur le territoire.

Fonctionnement de la gouvernance

Le foyer rural de Pourcharesses - Villefort est administré par un conseil d'administration organisé en commission. Composée de 9 à 15 membres élus lors de l'assemblée générale en début d'année, il se réunit trois fois par an et élit le bureau.

Le bureau se réunit toutes les 6 semaines environ afin de planifier les nouvelles actions et faire remonter les impressions et besoins des usagers.

La salariée est présente à chaque réunion et dispose d'un avis consultatif

La proximité de chacun favorise des échanges « humains » réguliers.

Ils sont multiples et soutiennent l'association dans ses projets. La base de ces aides et le développement du partenariat financier permet à l'association de développer de nombreuses activités à prix abordables pour les adultes et seniors tout en gardant une priorité pour les actions et manifestations tournées vers les jeunes. Au-delà de l'intérêt financier, le partenariat démontre l'intérêt de l'association à dynamiser les actions sur son territoire en partageant des moyens mais aussi des réseaux qui mobilisent les acteurs de la vie locale.

Partenaires financiers	Partenaires des actions et manifestations
<ul style="list-style-type: none"> • Caisse Commune de Sécurité Sociale de la Lozère (CAF) dans le cadre de l'espace de vie • Etat dans le cadre du FONJEP (soutien au salaire) • Etat par le biais de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (fonctionnement et projets en direction des jeunes) • Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (ateliers pour les personnes de plus de 60 ans) • Conseil Départemental de la Lozère (enveloppe cantonale des conseillers départementaux et projets en direction des jeunes) • Communauté de communes Mont Lozère dans le cadre des Contrats Educatifs Locaux (projets en direction des jeunes) ainsi que pour la mise à disposition du télécentre et pour les impressions • Commune de Pourcharesses, de Villefort, St André de Capcèze, Pontails et Bريس, Malons et Else (subventions de fonctionnement) • Fédération Départementale des Foyers ruraux (dans le cadre de contes et rencontres) 	<p>Dans la mise en œuvre d'actions ponctuels</p> <ul style="list-style-type: none"> • La Maison des Services Publics de Villefort et Point d'Appui à la Vie Associative • Les Scènes Croisées de Lozère • Le Parc National de Cévennes • Les associations locales : <ul style="list-style-type: none"> ○ L'office de Tourisme Mont Lozère ○ Le Foyer rural de la Borne, de Langlade-Brenoux, de Prévenchères, de Cubières, d'Allenc,... ○ Le Foyer socio éducatif du collège ○ La Forge du Charron (salle de spectacle de Villefort) ○ Garde ○ Yanen ○ La Bibliothèque de Villefort ○ Les Jardins en partage ○ Le Secours populaire ○ Cévennes Terre d'accueil ○ Les associations AASL et Astrolab <p>Dans l'animation des activités et stages</p> <ul style="list-style-type: none"> • Errance en Aéa (stage théâtre) • Base de plein air Grandeur Nature (stages plein air) • La compagnie du Bout du Banc (intervenante cirque) • Association la Biz'Art'Rit (intervenante vidéo) • Vivre l'instant présent (intervenante yoga) • Le bien être pas à pas (intervenante pilates) • Emma Klein (intervenante stage de Yoga) • Association les petits débrouillards (fête de la science) • Société Num'N Coop (ateliers numériques) • Société Arfang (ateliers informatiques)

Zoom sur la CCSS de la Lozère, un partenaire privilégié

Le foyer rural conventionne avec la Caisse Commune de Sécurité Sociale de la Lozère en tant qu'Espace de Vie Sociale pour une durée de 4 ans. Cette prestation de services « espace de vie sociale » est destinée à soutenir les structures de petites tailles implantées dans des zones faiblement équipées ou éloignées des pôles d'activités qui créent du lien et de la cohésion sociale

Pour la CCSS, un espace de vie sociale est une structure associative de proximité qui touche tous les publics, a minima, les familles, les enfants et les jeunes.

Il développe prioritairement des actions collectives permettant :

- le renforcement des liens sociaux et familiaux, et les solidarités de voisinage ;
- la coordination des initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers. Au travers de son projet et de ses actions, l'espace de vie sociale poursuit trois finalités de façon concomitante :
- l'inclusion sociale et la socialisation des personnes, pour lutter contre l'isolement ;
- le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire, pour favoriser le « mieux vivre ensemble » ;
- la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité, pour développer les compétences des personnes et les impliquer dans la vie sociale.

Les champs d'action d'un espace de vie sociale doivent être multiples et adaptés au besoin du territoire. Son activité se déroule tout au long de l'année.

En 2018, l'équipe du foyer rural de Pourcharesses – Villefort a mené une réflexion afin d'établir un état des lieux de l'association. Il s'agissait de voir si les actions menées étaient cohérentes avec les besoins des publics et les enjeux de développement du territoire.

Ce diagnostic a permis de mettre en mots l'utilité sociale de la structure. Les valeurs véhiculées par l'association, et à faire respecter par l'ensemble des collaborateurs internes et/ou externes, ont été mises en avant et déclinées en principes et actions à mettre en œuvre.

Par ailleurs, les administrateurs ont analysé le contexte interne et externe de l'association par l'élaboration d'un l'AFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces). Cette démarche a permis d'élaborer la stratégie à suivre par l'association.

L'utilité sociale de la structure

Afin d'alimenter la réflexion, un questionnaire a été adressé en 2018 aux usagers de l'association et membres du bureau. Ils ont largement exprimé leur attachement à l'utilité sociale de la structure. Celle-ci peut se définir comme une contribution positive à la vie en société, apportée par des acteurs associatifs sur des territoires, que ce soit sur le plan économique, social, culturel, environnemental ou démocratique. D'une façon générale, chacun a exprimé son attachement au fait que le foyer rural participe à **l'amélioration des conditions collectives du développement humain durable dont l'éducation, la santé, la culture, l'environnement et la démocratie dans le cadre de ses engagements en tant qu'association d'éducation populaire.**

Les points principaux :



Des valeurs défendues par les administrateurs de l'association

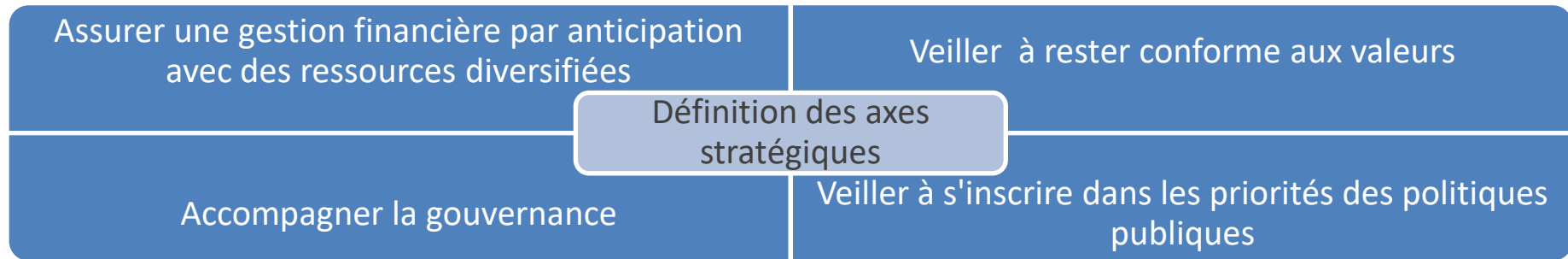
Suite au conseil d'administration du 8 mars 2018, 3 grands axes de valeurs ont été définis.

- **Etre à l'écoute des idées de chacun sans jugement dans un souci d'expression libre.** Dans ce cadre, la discrétion et la confidentialité au sein de l'association doivent être respectées. Ces principes sont valables tant en interne qu'avec les collaborateurs extérieurs. Le foyer rural cherche notamment à s'inscrire en complémentarité et/ou partenariat des associations et autres acteurs du territoire dans un climat cordial et bienveillant
- **Veiller à l'épanouissement des publics bénéficiaires** en cherchant à répondre à leurs besoins dans un esprit ouvert et convivial.
- **Assurer une équité sociale** en rendant les activités accessibles au plus grand nombre par des prix abordables et une proposition variée.

Nos domaines d'activités définis

Suite aux réflexions menées, différents axes ont émergé autour de la notion de lien social et de convivialité. Il est décidé par les administrateurs de veiller à proposer des activités et animations autour de ces axes.

Culture et animation <ul style="list-style-type: none">• Spectacles et concerts• Animations autour de la culture scientifique• Stage poterie• Visites culturelles• Conférences• Fête annuelle• ...	Jeunesse et parentalité <ul style="list-style-type: none">• Colos plein air et théâtre en été• Stages pour les enfants et les jeunes pendant les petites vacances (cirque, vidéo, ...)• Journées enfants autour d'activités de pleine nature• Café des parents• ...	Jeunesse et parentalité <ul style="list-style-type: none">• Yoga hebdomadaire• Pilates hebdomadaire• Cycle de sophrologie• Cycle diététique• Ateliers bien être pour les personnes âgées•	Environnement et développement durable <ul style="list-style-type: none">• Yoga hebdomadaire• Pilates hebdomadaire• Cycle de sophrologie• Cycle diététique• Ateliers bien être pour les personnes âgées•	Inclusion numérique <ul style="list-style-type: none">• Création et animation d'un wiki de territoire• Ateliers informatiques• Stages autour du numériques pour les jeunes• ...
---	--	--	---	---



- **Assurer une gestion financière par anticipation avec des ressources diversifiées**

L'association doit être vigilante à l'équilibre budgétaire et préparer l'année N en N+1. Le foyer rural perçoit un pourcentage important de subventions et doit veiller, face à la conjoncture actuelle des collectivités, à continuer à répondre à des appels à projets afin de garantir ses fonds propre et permettre la pérennisation de l'emploi actuel.

- **Accompagner la gouvernance**

Définir les principes du mieux travailler ensemble afin que la salariée connaisse le cadre pour solliciter les administrateurs et les accompagner au mieux autour des projets et actions à mener au sein de l'association.

- **Veiller à rester conforme aux valeurs**

Le foyer rural est reconnu à travers les valeurs qu'il véhicule. Validées par le conseil d'administration, la formulation de celles-ci a permis :

- aux administrateurs qui s'impliquent (ou s'impliqueront) de se fixer un cadre afin de veiller au respect de celles-ci
- de garantir une éthique auprès des bénévoles et des partenaires qui soutiennent l'association ou y adhèrent

- **Veiller à s'inscrire dans les priorités des politiques publiques**

L'association doit réfléchir à s'inscrire dans le cadre de priorités des partenaires publiques et notamment de la CAF, son principal financeur

L'évaluation et la pertinence des activités par domaine seront revues chaque année à l'occasion du bilan en concertation avec la salariée et les administrateurs afin d'orienter les activités selon différents critères. Cela permet d'élaborer la feuille de route annuelle pour l'année à venir. Les bilans d'activité et financier validés en assemblée générale viennent la compléter.

Un questionnaire est élaboré régulièrement pour sonder les adhérents et plus largement la population du bassin de vie par le biais du réseau du foyer rural et celui de la Maison des Services Au Public.

Il sera nécessaire de veiller à la cohérence des actions et activités en lien avec les valeurs et le nombre de personnes touchées.

Le Conseil d'Administration réalise chaque année la feuille de route sur l'année à venir en lien avec le projet associatif.